

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 23 (1894)
Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

9.

Il est tenu un protocole des débats des conférences. La Commission centrale doit, à l'expiration de ses pouvoirs, faire un rapport sur son activité, et remettre toutes les pièces concernant l'*Union* à la nouvelle Commission centrale.

10.

Chaque Exposition garde sa pleine liberté d'action dans toutes les questions qui ne sont pas résolus dans le présent règlement ou par les décisions des Conférences.

Fribourg, le 25 mars 1893.

Le Comité Vorort :

Signé : *Le Président* : R. HORNER.

Le Secrétaire : L. GENOUD.

Le Caissier : BLANC, Arsène.

Avis. — Nous rappelons aux membres du corps enseignant qu'ils peuvent obtenir en prêt, du *Musée pédagogique* de Fribourg, tous les ouvrages de son catalogue. Prix du catalogue : 0 fr. 50. — Les écoles peuvent correspondre officiellement avec cette institution ainsi qu'avec les Expositions scolaires de Zurich, de Berne et de Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIES

I

Annuaire de l'enseignement primaire, publié sous la direction de M. JOST. Dixième année 1894. Librairie A. Colin.

Le volume qui vient de paraître, ainsi que ses aînés, renferme deux parties bien distinctes : la première se compose du calendrier de l'année, de la liste de divers fonctionnaires et de renseignements officiels.

La seconde partie contient un grand nombre d'articles plus ou moins étendus sur des questions pédagogiques. La place la plus considérable est occupée par des travaux relatifs à l'instruction primaire à l'étranger. C'est ainsi que figurent successivement les articles suivants : La situation de l'instituteur à l'étranger ; l'Exposition de Chicago ; les Ecoles pour les enfants faibles d'intelligence à l'étranger ; l'Education de la fille du peuple en Allemagne ; l'Union nationale des instituteurs anglais ; l'Enseignement et l'éducation civiques dans les écoles d'Angleterre ; les Exercices d'intelligence et de langage dans les écoles de la Saxe, etc., etc. L'ouvrage se termine par une revue sur la situation géographique, agricole, scientifique et nécrologique de l'année.

Les études consacrées à l'enseignement primaire à l'étranger étant dues pour plupart à la plume de professeurs boursiers, vous frappent avec raison par leurs détails et leur exactitude.

Ce dixième volume, en somme, nous paraît ni moins instructif, ni moins varié, ni moins riches en renseignements utiles que les précédents dont nous avons déjà rendu compte. Nous nous proposons de lui emprunter plus d'un morceau à l'intention de nos chers lecteurs.

R. H.

II

Asie. Afrique. Amérique. Océanie, par ROSIER, professeur de géographie. Lausanne, chez Payot. Grand in-4° de 340 pages.

Cet ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de géographie et honoré d'une subvention de la Confédération suisse et de plusieurs cantons, complètent la grande et importante entreprise de l'auteur qui nous donnait, il y a deux ans, sous le même format et dans les mêmes conditions, la géographie illustrée de l'Europe.

Ce second volume est illustré de 336 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques qui par leur netteté et leur choix font le plus grand honneur à l'éditeur. C'est vraiment un livre de luxe qui peut servir de cadeau de Noël. Il n'est pas destiné à être remis entre les mains des écoliers primaires, mais le maître emploiera utilement pour la préparation de ses leçons comme aussi l'élève du gymnase trouvera profit et plaisir à l'étudier.

Nous croyons devoir profiter de cette occasion pour rappeler aux instituteurs que le Bureau du matériel scolaire de Fribourg s'est procuré un certain nombre d'exemplaires du premier volume, l'*Europe*, et qu'il les tient à la disposition des instituteurs avec une notable réduction de prix.

R. H.

CORRESPONDANCES

I

Le 30 novembre, tout le corps enseignant du district de la Gruyère, répondant à l'appel de son chef, se trouvait réuni à Bulle. M. le Dr Alex, curé de Bulle; M. l'abbé Schuwey, directeur de l'École secondaire et M. de Week, préfet du district, ont bien voulu assister à cette réunion pour apporter, soit le précieux concours de leurs lumières dans l'importante question de l'enseignement de l'Histoire sainte, soit leur appui moral pour tout ce qui se rattache à la carrière de l'enseignement.

Après la lecture du protocole, M. l'Inspecteur croit devoir ajouter quelques développements, adjonctions et directions suggérés par la lecture du rapport de la réunion précédente. En voici le résumé :

1° Les travaux manuels sont généralement bien dirigés et l'économie domestique, à part quelques exceptions, bien enseignée;

2° Dans l'application de l'art. 42b de la loi, il y a une distinction à établir : l'émancipation sera toujours plus facilement accordée à une fille qu'à un garçon;

3° Lorsqu'il s'agit de demandes à adresser à la Tit. Direction, mieux vaut les communiquer à l'Inspecteur qui les transmettra ensuite à la Direction avec préavis;